



**Hôpital
de
Crépy-en-Valois**

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
16, rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Etienne-Marie de La Hante**
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Les Primevères**
1, rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 04 JUIN 2019

ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Jacqueline GUISTI Monsieur Denis BAUDOIN Monsieur Clément JOYEUX Monsieur André VIGOGNE	<u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD Madame Coralie BRIATTE Madame Céline CARPENTIER Madame Florence CHOUART Madame Virginie DELBORT
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Jocelyne FOUCART Madame Marie-José GODART Madame Brigitte TESSIER Madame Arlette REVEILLON-FOSSE Monsieur Didier STEFANINI	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Nathalie FIQUET
<u>ASSISTAIENT A LA SEANCE</u> Madame Marie-Cécile DARMOIS Madame Corinne VANEME	

ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

A l'unanimité des membres présents, Monsieur Clément JOYEUX est élu président et Madame Jacqueline GUISTI vice-présidente.

DESIGNATION D'UN REPRESENT DU CVS AUX INSTANCES

Commission de Coordination gériatrique

Monsieur Didier STEFANINI présente sa candidature qui est validée des membres présents

Conseil de Surveillance

Madame Jocelyne FOUCART présente sa candidature qui est validée des membres présents.

INFORMATIONS DIVERSES

« La vie à pleine dents, longtemps »

Madame FIQUET informe les membres du Conseil de vie sociale que la Mutualité Française des Hauts-de-France, en partenariat avec le département de l'Oise, organise une conférence intitulée « la bouche : reflet de notre santé » le 21 juin 2019 de 16h00 à 17h00 à la maison de retraite Etienne-marie de La Hante.

Les directives anticipées

Madame FIQUET informe les membres que les directives anticipées seront abordées lors d'une représentation théâtrale le 28 juin 2019 à 20h00 à la MJC de Crépy-en-Valois.

Des affiches à destination des familles et des professionnels ont été adressées aux différents services. Une inscription auprès des cadres de santé est nécessaire avant le 25 juin 2019.

Madame FOUCART demande si les directives anticipées ainsi que la désignation d'une personne de confiance ne sont pas figées et peuvent être à nouveau exprimées ?

Madame FIQUET précise qu'il ne convient pas d'attendre une entrée en institution pour réaliser ces choix, les directives anticipées et la personne de confiance ne sont pas obligatoires mais vivement recommandées ;

Le président du CVS
M. Clément JOYEUX